

La lutte contre la laideur

LA CHAUX-DE-FONDS Le deuxième volet de l'affaire Charles L'Eplattenier a fait salle comble samedi. Entre rancœur et attaques féroces, le public a pu se rendre compte que les problèmes n'ont pas changé. Vertigineusement drôle

Par
Sylvie Balmer

La salle du Conseil général de La Chaux-de-Fonds était comble, samedi matin, pour assister à la deuxième audience de l'affaire Charles L'Eplattenier. Une fois encore, le public s'était déplacé en nombre pour revivre cette page du folklore local et glousser en chœur, en assistant aux joutes verbales du «procureur» Thierry Béguin et de l'«avocat» Francis Stähli.

Face à l'ancien conseiller d'Etat radical, le conseiller général popiste a régalé le public de sa prose, aussi colorée que son pull rayé. Les documents figurant dans le dossier, lus par trois comédiens, n'ont laissé que peu de doutes sur la nature du conflit, nourri par la rivalité personnelle entre l'artiste Charles L'Eplattenier et l'homme politique Paul Graber.

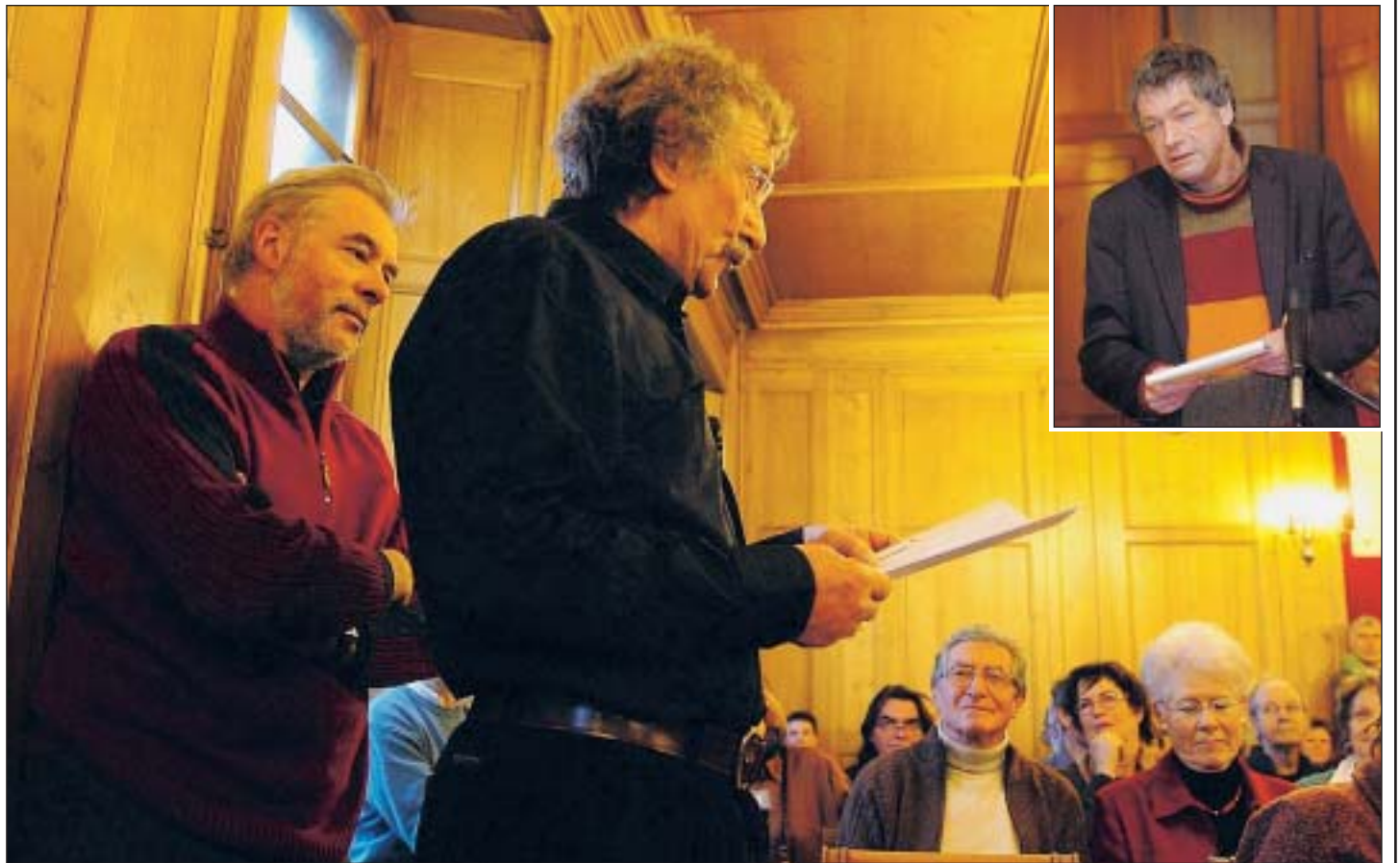
Malice, mesquinerie... Des articles de presse ou comptes rendus de Conseil général de l'époque exhalait un parfum douceâtre d'eau bénite mêlée à de la fiente de poule. Ou quand le fiel transpire derrière les bonnes intentions. En 1910, il s'agissait rien de moins que d'entamer «une lutte contre la laideur». Un vœu pieux formulé par Charles L'Eplattenier dans un long article paru dans «L'Abeille», où le maître exprimait son point de vue sur l'art

et la beauté dans la société contemporaine. Et de fustiger «le défi au bon sens que représentent nos rues à pic, la monotonie du plan rectiligne, la banalité des longs massifs rectangulaires...»

Pourtant, son style était loin de faire l'unanimité. Lors d'une séance du Conseil général, le socialiste Paul Graber s'élève contre «l'omnipotence injustifiée accordée à un seul homme» – en bref, les copinages – et conteste que les ateliers d'art réunis aient donné jusqu'ici des preuves de leur valeur artistique. «On ne pourrait invoquer les cuivres gondolés et faussés du crématoire, ni ceux de l'hôtel des postes, ni le chef-d'œuvre raté qu'est la nouvelle maison du président de la commission de l'Ecole d'art, pas même le monument de la République...» Il prévient même: «Si vous les laissez faire, dans dix ans, ils auront encombré nos places d'informes paquets de métal...»

«Si vous les laissez faire, dans dix ans, ils auront encombré nos places d'informes paquets de métal!»

L'histoire est drôle... En 2005, c'est à droite, cette fois, précisément au sein du parti UDC, que l'on a formulé la même crainte concernant l'aménagement du giratoire des Entilles... «A l'époque, la gauche était terriblement conserva-



L'audience a été rythmée par les lectures de comédiens. En médaillon, l'«avocat» Francis Stähli.

PHOTOS LEUENBERGER

trice, a malicieusement rappelé Thierry Béguin. Les partis de droite tentaient d'innover, d'apporter de nouvelles technologies. Le Cours supérieur s'inscrivait alors dans cette logique, la nécessaire diversification de l'industrie (...) Si le climat politique de l'époque était beaucoup plus féroce, on s'aperçoit que les problèmes n'ont pas changé.»

La diatribe du socialiste Paul Graber contre le monument de la République signé par L'Eplattenier a soulevé l'hilarité. «Ce texte illustre la rancœur de Graber suite à son éviction de la commission de l'Ecole d'art. C'est le péché originel de toute cette affaire», a traduit Thierry Béguin, «frappé par un certain mépris, désrangeant.»

Francis Stähli devait également prendre la défense du monument, se souvenant au passage qu'«il a récemment été rénové sous la responsabilité d'une conseillère communale popiste... Lors de son inauguration, l'œuvre ne fut ni sifflée ni applaudie, mais elle fut accueillie par un grand silence... puis critiquée comme quasi toutes les œuvres d'art en ville!»

Prochaine audience, le 25 mars. «On évoquera cette fois les événements de 1913 et du printemps 1914, suite au changement de majorité en 1912. Graber accède au poste de secrétaire de la commission de direction de l'Ecole d'art. La polémique devrait se poursuivre», a promis le «président du tribunal» et ancien juge fédéral Raymond Spira. /SYB

Cinq générations de Lüthi

GÉNÉALOGIE Entre le Val-de-Ruz et La Chaux-de-Fonds s'est épanouie une lignée qui vient de fêter Cassandra

«Maintenant que mon arrière-arrière-petite-fille est née, je peux m'en aller en paix.» Alerne nonagénaire, Hélène Lüthi tient pour l'instant avec bonheur dans ses bras la petite Cassandra, tout juste deux semaines. Entre elles deux, il y a cinq générations.

Les deux premières générations sont des fidèles parmi les fidèles du Val-de-Ruz industriel. Née à Fontaines, Hé-

lène est une vraie «Bornicane» qui a vécu et travaillé à Fontainemelon toute sa vie. Entrée à 15 ans à la Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon (FHF, devenue ETA), elle y a passé 49 ans (!), deux ans de plus que son fils Claude, l'arrière-grand-père de Cassandra, qui lui a travaillé 47 ans à la FHF.

C'est la deuxième fille de Claude, Claudia, qui a émigré à La Chaux-de-Fonds à son

mariage. Son fils, Baptiste Develey, a, lui, choisi La Sagne pour établir avec sa future femme Christelle son jeune foyer. A presque 22 ans, il est le plus jeune parent de cette belle lignée Lüthi.

L'aïeule Hélène, au home Mon Foyer de Dombresson depuis un an seulement, et la petite Cassandra se portent très bien. A 46 ans, Claudia réalise, elle, à peine qu'elle est déjà grand-maman... /ron



Avec Christelle (à gauche), la compagne de Baptiste, des tranches de vie qui s'échelonnent de 95 ans à deux semaines tout juste.

PHOTO LEUENBERGER

CERNEUX-PÉQUIGNOT

La doyenne est décédée

La communauté du Cerneux-Péquignot a récemment dit adieu à sa doyenne, Jeanne Chopard, décédée dans sa 94e année au home de La Gentilhommière. Une institution dans laquelle elle avait été admise il y a six ans. La défunte était la fille du charron du Chauffaud, Paul Wyss, et de Jeanne Vermot.

Après avoir travaillé à la fabrique de chocolat Klaus, Jeanne Wyss a travaillé dans des ménages de particuliers. Née en août 1912, elle a uni son destin à Joseph Chopard en 1943 et le couple a repris l'exploitation agricole des Feuves, non loin du Prévoux. De cette union sont nés six enfants, mais l'un d'eux n'a malheureusement vécu que dix jours.

Vivant dans des conditions rudes dans cette ferme assez retirée, sans commodités ni eau courante ni chauffage central, la famille se retrouvait à la cuisine autour de la grande cheminée. Jeanne Chopard fut une maîtresse de maison et une mère très attentive et aimante. Elle a sans cesse cultivé les jardins potagers de la ferme, avant de prendre un logement annexe il y a une quinzaine d'années. Elle avait du plaisir à y recevoir ses enfants et ses seize petits-enfants. /jcp

À VOIR AU ZAP THÉÂTRE

L'art du décalage



Olivier Gabus et Susi Wirth.

PHOTO ARCH-GALLEY

La Compagnie Sous-Sol est de retour à La Chaux-de-Fonds. Elle sera au Zap théâtre jeudi, vendredi et samedi. Elle y présentera en première son nouveau spectacle intitulé «Lost». Cette pièce de musique en théâtre a été écrite par Susi Wirth sur des musiques d'Olivier Gabus.

Quatrième spectacle

La Compagnie Sous-Sol promet perles et glamour. Imprévisible, expérimentale et ludique, le trio Susi Wirth, Olivier Gabus et André Hahne cultive l'art du décalage. Entre basse, piano, batterie, violon et accordéon, ils

chantent dans tous les registres. La Compagnie Sous-Sol a été fondée en 1987. Ses trois premiers spectacles, «Tangente», «Carmelita» et «Ay Mam», ont connu un succès mérité. Elle a aussi reçu plusieurs prix, dont le prix Girard-Perregaux en 2001 et le prix d'encouragement à la création de Zoug.

«Lost»? Quelque chose à voir avec la série à succès? A découvrir. /réd

Zap théâtre, rue Numa-Droz 137, La Chaux-de-Fonds, jeudi 26, vendredi 27 et samedi 28 janvier à 20h30. Réservations au tél. 032 931 32 04 ou 079 663 73 79